

# Te Manu

N° 14- Mars 1996

Bulletin de la Société d'Ornithologie de Polynésie  
MANU B.P. 21 098 Papeete

## Editorial

Chers amis, l'année 1996 est déjà bien entamée, mais nous pouvons toujours formuler des vœux pour une meilleure connaissance de la faune aviaire de nos îles ainsi qu'une amélioration de sa protection (bien que nous soyons entré dans l'année du Rat qui n'est pas un animal de bon augure pour la survie de nombreuses espèces menacées).

Nos connaissances s'améliorent grâce à des missions comme celle de Vincent Bretagnolle aux Gambiers dont vous lirez le rapport préliminaire in extenso, mais aussi grâce à vos observations qui sont aussi publiées.

Quant à la protection il y a encore beaucoup à faire comme vous pourrez le voir, mais l'intérêt de certain (vous lirez le rapport de E. Brotherson) pour la nature nous encourage et nous avons des projets tant en matière d'information que d'action sur le terrain.

Alors pour les connaître, venez tous à l'**Assemblée Générale de la S.O.P.** qui se tiendra le :

**SAMEDI 11 MAI à 10H00 au CENTRE DES METIERS D'ART DE MAMA O à PAPEETE.**

Et n'oubliez pas de verser votre cotisation 1996 !

*Le Président*

## AU SOMMAIRE

- Des observations ornithologiques
- Premier bilan de la mission aux îles Gambier
- Un récit inédit : les oiseaux du motu Atara
- Revues et Articles en pagaille
- Et toujours l'Oiseau sur la branche



Ptilinopus dupetitthouarsii

## SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent **tous les premiers vendredi de chaque mois** à partir de **16h30** au Musée de Tahiti & des Îles ou au Centre des Métiers d'Art:

- **5 avril** à Punaauia (M.T.I.)
- **3 mai** à Papeete (C.M.A.)
- **7 juin** à Punaauia (M.T.I.)

L'Assemblée Territoriale a récemment adoptée la Délibération n° 95-257 AT relative à la protection de la nature.

Cette Délibération, longtemps attendue par les associations de protection de l'environnement, vient combler un vide juridique préjudiciable. Elle prévoit un certain nombre d'arrêtés d'application qui dresseront des listes des espèces protégées en Polynésie Française. A cet effet la S.O.P. a soumis à la Délégation à l'Environnement une liste d'oiseaux de Polynésie Française qui pourraient y figurer en raison de leur intérêt au titre de la biodiversité pour les espèces endémiques mais aussi de leur rôle économique pour les oiseaux de mer.

## OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

- Jean-Pierre Luce, naturaliste averti et correspondant aux Marquises, nous signale que 3 kuku (Ptilinopus dupetitthouarsii) ont été tués par un chasseur à Tahuata.  
"Certains de Tahuata reconnaissent en tirer un de temps en temps en temps à la carabine à plomb" nous écrit t'il.

Rappelons que le **kuku**, oiseau endémique des Marquises, est protégé et qu'il est formellement interdit de le braconner. Par contre, si les chasseurs de Tahuata à la gâchette facile s'ennuient, ils peuvent toujours aller "tirer" du merle des Moluques ou du Grand Duc de Virginie dans l'île voisine de Hiva Oa...

- **"U'upa dans la brume"**

Malgré la brume épaisse qui recouvrait le haut du plateau du Temehani Ute Ute à Raiatea ce 24 novembre 1995, Jean-Yves Meyer et Emile Brotherson n'ont pas eu de mal à reconnaître un **u'upa** (*Ptilinopus purpuratus chrysogaster*). Celui-ci voletait d'arbustes en arbustes à environ 750 m d'altitude sur le versant N-E du plateau.



D'après Holyoak et Thibault (1984: 110), le u'upa ne s'aventure pas au-delà de 600 m à Moorea, 1000 m à Tahiti et "il ne semble pas dépasser 450 m à Raiatea" (Thibault 1974: 102). Il faut dire que la végétation du Temehani, lande montagnarde basse (< 2 m voire < 50 cm) et ouverte (dominée par des formes endémiques et rabougries de *Metrosideros-puarata*-, *Weinmannia* -aito mou'a-, et *Pandanus* -fara-) n'est pas propice à cet oiseau arboricole, surtout que le Busard de Gould est fréquemment noté sur le Temehani. Que venait donc faire cet oiseau endémique, assez commun dans les régions basses et boisées de Raiatea, sur le Temehani ? Était-il perdu dans le brouillard ? Notons qu'à cette période de l'année, les fruits charnus de nombreuses plantes indigènes (*Melastoma denticulatum*, *Ilex anomala*) ou endémiques du Temehani (*Psychotria temehaniensis*) sont mûrs et peuvent constituer une source de nourriture non négligeable.

- **Une nuit sur le Mont Marau**

Profitant du passage de V. Bretagnolle, P. Raust, J.-Y. Meyer et Tony Crocker (membre de la Société Ornithologique de Nouvelle-Zélande et rédacteur de *OSNZ News*) ont passé une partie de la soirée du 12 décembre 95 sur le Mont Marau à l'écoute des sifflements du Noha. Une douzaine d'individus ont été entendus de 20h à 22h. Nous avons appris à distinguer le différents chants.

Au coucher du soleil un cri de la discrète et invisible **marouette** (*Porzana tabuensis*) a été entendu.

- **Un nouveau venu aux îles du Vent ?**

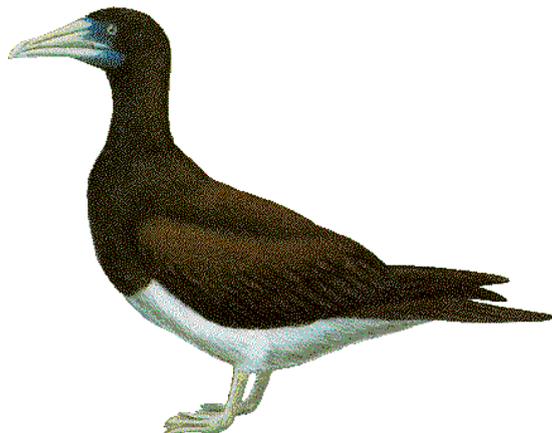
Un puffin à bec grêle *Puffinus tenuirostris* trouvé vers Punaauia nous a été ramené le 23 novembre 1995. Cet oiseau gris fuligineux et au dessous des ailes gris blanc pesait 640g et mesurait du bout du bec à celui de la queue 45 cm (aile 31 cm). Le bec est noir et le tarse gris.

C'est un grand migrateur qui traverse notre espace aérien de l'hémisphère nord vers le sud d'octobre à décembre. L'espèce déjà signalée aux Tuamotu en 1906 (un individu) n'avait pas encore été observée autour de Tahiti. Cet oiseau niche vers la Nouvelle Zélande et traverse tout le Pacifique au cours de ses migrations.

- **Encore un Noha égaré**

Trouvé à la pointe Vénus le 23 janvier 1996, celui là a subi une prise de sang de quelques mm3 pour analyse. Le prélèvement à été envoyé à V. Bretagnolle et servira pour des études génétiques comparatives entre les différentes populations de Pétrel de Tahiti et en particulier avec la sous espèce de Nouvelle-Calédonie *Pseudobulweria rostrata trouessarti*

- **A. Varney et G. Sanford étaient à Maupiti** les 8 et 9 janvier. Au cours d'un tour de l'île en speed-boat et d'une balade sur le motu Auira ils ont observé des noddis noirs (*Anous minutus*) sur un perchoir près du village avec quelques sternes huppées (*Sterna bergii*) mais pas de noddie brun. A flanc de montagne près du villages des sternes blanches *Gygis alba* et deux paille en queue à brins blancs (*Phaeton lepturus*) en vol ainsi que quelques petites frégates (*Fregata ariel*). Quelques spécimens de fou brun ramené de Mopelia sont détenus par des habitants du village.



- Ils ont également vu trois busards de Gould (*Circus aeruginosus*) dont un sur le motu Auira où sont élevés des poulets. Il y a beaucoup plus d'aigrettes de phase blanche que de grises et il y avait une importante colonie de bécasseaux aux alentours de l'aéroport. Ils n'ont pas observé de chevalier errant. Une espèce a été entendu sans être vue au levée du jour : le zostérops.

- **Paula et Jean-Yves Meyer** ont assisté, le 2 décembre 1995 depuis leur jardin situé route du Belvédère (Pirae), à un **étrange ballet dans le ciel** : 3 sternes blanches (*Gygis alba*), une frégate (non identifiée) et un (jeune ?) Busard de Gould (*Circus approximans*) tournoyant ensemble pendant plusieurs dizaines de minutes, profitant peut-être d'un courant aérien ascendant. Il n'y a pas que la musique qui adoucit les moeurs.

# PREMIER BILAN DE LA MISSION ORNITHOLOGIQUE AUX GAMBIER

par Vincent Bretagnolle, CEBC-CNRS, Beauvoir sur Niort, 79360, France.

## INTRODUCTION

En Mai 1995, V. Bretagnolle & J.-C. Thibault proposaient au Ministère chargé, de l'Environnement de réaliser une mission d'étude sur les oiseaux aux îles Gambier, Cette mission avait plusieurs buts: recensement des espèces présentes, dénombrements des populations, inventaire et cartographie des colonies, détection de la présence de rats (*Rattus exulans* et/ou *R. rattus*), et pour la première fois dans cet archipel, enregistrement des vocalisations des différentes espèces d'oiseaux marins. La motivation principale de cette mission était le manque de données récentes sur l'avifaune de cette région. La délégation à l'Environnement donna son accord pour financer cette mission.

## RAPPEL HISTORIQUE SUR LA CONNAISSANCE DE L'AVIFAUNE DES ILES GAMBIER

Les Iles Gambier (230S, 1340W) sont situées en plein coeur de l'Océan Pacifique, entre l'archipel des TUAMOTU et le groupe des Iles PITCAIRN. A l'instar des autres archipels de la région, plusieurs espèces d'oiseaux terrestres ont disparu durant le 19<sup>ème</sup> siècle. En revanche, les oiseaux de mer sont encore assez largement représentés en effectifs et en espèces. En raison de son éloignement, l'avifaune reproductrice de l'archipel des Gambier n'a fait l'objet que d'un nombre très restreint d'études ornithologiques. Des collectes d'oiseaux furent réalisées par des voyageurs au 19<sup>ème</sup> siècle, mais il faut attendre le séjour de l'expédition WHITNEY (Whitney South Sea Expedition), du 24 Avril au 11 Mai 1922 pour obtenir un premier relevé avifaunistique s'appuyant sur une visite systématique des îles et îlots de l'archipel. Puis, Jean-Louis Mougins et François Lacan réalisèrent cinq séjours entre 1965 et 1969 qui permirent d'entreprendre la première étude sur les oiseaux marins de cette région du Pacifique Sud. Enfin, Jean Claude Thibault y séjourna du 28 Juillet au 10 Août 1971.

Depuis cette date, aucun ornithologue n'a séjourné sur les Iles Gambier. Compte tenu, d'une part des modifications importantes survenues ces dernières années dans cette région du Pacifique, et d'autre part des récentes découvertes sur les oiseaux marins dans des archipels proches (nouveau taxon de pétrel dans les îles Australes, description d'une nouvelle espèce de pétrel sur l'île Henderson), il paraissait opportun de réaliser rapidement un séjour ornithologique sur cet archipel pour effectuer un bilan et évaluer les tendances des différentes espèces d'oiseaux.

## PROGRAMME DES OPERATIONS MENEES AUX ILES GAMBIER

Le séjour s'est déroulé entre le 13 et le 27 Décembre 1995.

- 13: arrivée sur Toetetegie vers 12:30. Après midi passée sur Aukena, Arrivée sur Rikitea en début de soirée. Première prospection de Mangareva,
- 14: visite du Motu Kouaku. Dépose sur l'île Akamaru. Nuit passée à prospecter sur cette île.
- 15: récupération et dépose sur l'île Agakaitai. Visite de l'île et prospection la nuit.
- 16-19: récupération et dépose sur l'île Manui. Premier séjour sur cet îlot, le plus riche. Travaux réalisées toutes les nuits.
- 19: retour sur Mangareva. Prospection de la forêt vestigiale du Mont Duff, et écoutes nocturnes sur la montagne.
- 20: après midi passée sur un autre secteur boisé du Mont Duff, et prospection nocturne de la falaise.
- 21: départ pour Motu Teiku. Journée et nuit passée sur cet îlot.
- 22: récupération le matin, et dépose sur l'île Makarua. journée et nuit passée sur l'îlot.
- 23-26: récupération le matin, et deuxième séjour sur l'îlot Manui. Travaux réalisées de nuit.
- 26: récupération le matin. Visite du Mont Duff, et ascension par la ligne de crête. écoutes et travaux de nuit sur le Mont Duff.
- 27: dépose le matin sur l'île Totegegie, et prospection en attendant l'arrivée de l'avion. Visite de l'atoll de Marutea Sud, puis de Nego-Nego. Arrivée Papeete le soir.

## BILAN AVIFAUNISTIQUE: LISTE COMMENTEE PAR ESPECE

Les localités indiquées en caractères gras correspondent à des données nouvelles pour la science, obtenues à l'issue de cette mission.

- Puffin du Pacifique (*Puffinus pacificus*): n'a été noté que sur Manui, ou une colonie estimée à environ 50-75 couples a été localisée, et sur le **Mont Duff**. Cette espèce semble avoir disparu de Agakaitai ainsi que de Makarua (prospection toutefois incomplète de cette île).
- Puffin de la nativité (*Puffinus nativitatis*): espèce rencontrée nicheuse sur Teiku ((100-200 couples), **Makarua** (250-500 couples) et Manui (100-150 couples).
- Puffin d'Audubon (*Puffinus lherminieri*): rencontré nicheur sur le **Mont Duff** (10-20 couples), et les îles Teiku (300-400 couples), Makarua (50-100 couples), Manui (300-500 couples), et **Akamaru** (1-5 couples). Il a visiblement disparu de Agakaitai. Notons que cette espèce est très peu synchrone sur le plan de la reproduction, et les estimations d'effectifs sont donc des minima.
- Pétrel tempête à gorge blanche (*Nesofregatta albigularis*): 1 individu entendu probablement sur Manui. C'est une espèce à reproduction hivernale.

- **Pétrel de Tahiti** (*Pseudobulweria rostrata*): premières données pour cette espèce rencontrée principalement au Mont Duff (minimum de 10 à 20 couples), Akamaru (1-3 couples) et Manui (1-3 couples). Sur Tahiti, cette espèce semble se reproduire principalement en hiver, et les effectifs annoncés doivent donc être considérés comme minimum.
- **Fou à pieds rouges** (*Sula sula*): non nicheur à cette époque. Un dortoir de 75 à 95 individus noté sur Manui, et 3 à 5 individus sur Makaraoa.
- **Fou brun** (*Sula leucogaster*): reproducteur uniquement sur Manui, avec 3 nids (deux avec pontes, un avec poussin). entre 15 et 20 individus en permanence sur cette île.
- **Paille en queue à brin blanc** (*Phaeton lepturus*): aucun nid trouvé, mais des couples en parades notés sur le Mont Duff (2), Akamaru (5-7), et Manui (1).
- **Petite frégate** (*Fregata ariel*): très peu d'individus identifiés avec certitude, tous sur Manui. Pas de reproduction.
- **Grande Frégate** (*Fregata minor*): nettement plus nombreuse, sur Manui jusqu'à 19 individus), Makaraoa (max. 9 ind.), Teiku (3), Kouaku (2), et Mangareva (1). Aucun mâle adulte, aucun signe de reproduction.
- **Noddi commun** (*Anous stolidus*): noté comme reproducteur sur le Mont Duff (5-7 couples), Teiku (100-150 couples), Makaraoa (20-25 couples), Manui (20-30 couples), et Akamaru (5-7 couples), et comme non reproducteur sur toutes les autres îles visitées.
- **Noddi à bec grêle** (*Anous minutus*): aucun signe de reproduction sur aucune île, mais des oiseaux présents sur Manui, Makaraoa (y compris dans les arbres), Teiku et Totegegigie.
- **Gygis** (*Gygis alba*): l'oiseau le plus abondant des Gambier, reproducteur sur toutes les îles visitées excepté Totegegigie. Reproduction non synchrone, rendant l'estimation des effectifs aléatoires. La plus grande population reproductrice se trouvait sur Manui, avec environ 500 couples.
- **Noddi bleu** (*Procelsterna caerulea*): noté seulement sur Manui (50-100 couples) et Makaraoa (1 individu). Pas de signe de reproduction, mais de nombreux couples en parade.
- **Sterne huppée** (*Sterna bergii*): uniquement des individus observés en mer aux abords des îles principales. Pas de colonies, ni d'oiseaux en plumage juvénile.
- **Sterne fuligineuse** (*Sterna fuliginosa*): deux individus notés aux abords de Teiku.
- Autres espèces notées: l'**Aigrette sacrée** a été notée sur Akamaru, Mangareva, Agakaitai, Makaraoa, Kouaku et Manui. Le **Courlis d'Alaska** a été vu uniquement sur Kouaku. Le **Chevalier errant** a été vu sur toutes les îles. Enfin, le **Pluvier fauve** a été noté sur Totegegigie.

## SYNTHESE DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

Cette mission a permis avant tout de trouver une nouvelle espèce d'oiseau de mer aux îles Gambier, le pétrel de Tahiti, qui n'y avait jamais été recensée. En outre, toutes les espèces de Pétrels ont pu être enregistrées, et mesurées.

En ce qui concerne le cortège avifaunistique des îlots, il a été complété en particulier en ce qui concerne les pétrels, ce qui a été rendu possible par les écoutes nocturnes qui n'avaient jamais été pratiquées auparavant,

Pour ce qui est des dénombrements, la seule référence à ce sujet concerne la publication de Mougin & Lacan: il semblerait qu'il n'y ait pas eu de modification majeure dans la taille des populations, bien que les données anciennes ne soient pas très précises: elles sembleraient toutefois indiquer une légère tendance à la diminution (Puffin d'Audubon en particulier).

## CONCLUSIONS : VALEUR PATRIMONIALE DES DIFFERENTES ILES

Deux îles seulement étaient connues en 1975 pour être indemnes de rats: Manui et Teiku. ces deux îlots sont toujours vierges de la présence des deux espèces de Rats. Sur tous les autres îlots en revanche, *Rattus rattus* a été observé en abondance, et de jour. Il s'agira, à l'instar de toutes les autres îles du Monde, de la cause de disparition majeure des oiseaux de mer et en particulier des Pétrels.

De nombreuses autres espèces introduites ont pu être notées: la Chèvre (Akamaru, Mekiru, Agakaitai, Makaraoa, Mangareva), le Porc (Akamaru, Kamaka), la Poule (Akamaru, Agakaitai, Manui). Dans ce dernier cas, il s'agit d'une introduction fort malencontreuse, et récente, puisque la poule n'était pas notée auparavant, et aux dires des Mangareviens, a été introduite sur Manui dans les 3 dernières années. Le chat est présent sur la majorité des Motu, mais heureusement sur peu d'îles. Nous n'en avons pas rencontré de nuit, et s'il est présent sur certains îlots, c'est en tout petit nombre. Enfin le Lapin est présent sur Manui.

Deux îlots se dégagent donc sur le plan patrimonial, Teiku et Manui. C'était déjà le cas au cours des séjours ornithologiques précédents, et la situation ne semble donc pas s'être dégradée depuis. Cependant, il s'agit des deux plus petites îles de l'archipel des Gambier (en particulier Teiku), malgré tout régulièrement visitées (collectes de crabes, mais aussi de poussins d'oiseaux de mer), ce qui les rend donc particulièrement vulnérables. Il serait certainement souhaitable d'envisager sérieusement l'éradication des Rats de certaines îles, Makaraoa semblant à cet égard une priorité.

## REMERCIEMENTS

En tout premier lieu, nous tenons à remercier le Ministère chargé de l'environnement, en les personnes de S. Grand, puis T. Vallaux, qui a accepté de financer cette mission. M. R. Wan nous a permis de nous rendre sur les îles Gambier. Qu'il en soit remercié, ainsi que B. Salvat qui nous a mis en contact. Sur place, M. Pakaitai, du service de la mer, nous a permis de nous rendre sur les îlots. Le service de la mer nous a assuré de sa coopération, et nous l'en remercions également. Enfin, sur Tahiti, P. Raust et J.Y. Meyer nous ont très grandement facilité les opérations et préparatifs.

## RECIT INEDIT : LES OISEAUX DU MOTU ATARA A RAIATEA

Emile Brotherson, agent et guide du Service du Développement Rural de Raiatea, nous a aimablement envoyé son manuscrit intitulé "Rapport concernant les interventions faites par le SDR Uturoa au Motu Atara pour les cas de mortalité des oiseaux de mer" (7 novembre 1995) dont seulement une synthèse avait été rédigée par le chef du SDR de Raiatea pour une note de service au Ministère de l'Environnement. Voici l'intégralité de cet texte passionnant et détaillé où Emile nous fait profiter de ses talents de conteur et de ses dons d'observation.

En Septembre 94, le SDR de Raiatea a été prévenu par Monsieur Moutam Thomas de l'existence d'un cas de mortalité d'oiseaux au Motu Atara de Opoa, Raiatea. Quelques jours après, nous sommes allés en mission sur le Motu Atara, Monsieur Malet Jean-Pierre et moi, Brotherson E., tous les deux forestiers. Lors de cette visite du motu, nous avons vu la cause du problème. Les oiseaux sont prisonniers des graines de Puatea et non pas imbibés d'huile comme on nous l'avait dit. Le Puatea un grand arbre est en pleine reproduction du mois de juin (floraison) à mi-août, fin-septembre, période où les millions de fruits ou graines recouvertes de poils et d'une matière collante commencent à sécher et tomber. Vers la tombée de la nuit, des milliers d'oiseaux reviennent au large et vont se nicher sur les grands arbres du Motu Atara.

En se posant, les ailes des oiseaux touchent les graines qui s'y collent, les ailes touchent le corps et l'oiseau est prisonnier, il reste quelques temps sur l'arbre, touche d'autres graines et par épuisement ne pouvant plus, ni voler, ni se nourrir, tombe à terre où des milliers de graines l'attendent. En plus de cela, les propriétaires du motu ont installé des chats pour exterminer les rongeurs qui attaquent les cocos, car ces gens font du coprah. Donc ces chats tuent facilement les oiseaux prisonniers et affaiblis. Telle est l'histoire et la fin de quelques centaines d'oiseaux chaque année au Motu Atara

05/07/95. Visite du Motu Atara, pas d'oiseaux morts en vue. Les Puatea sont en fleurs, des chats maigres sont par ci, par là

01/09/95. Visite au Motu, les graines de Puatea sont mûres, collantes, la plage et le sol en sont pleines avec quelques oiseaux morts sans tête et quelques autres pris au piège des graines mais encore en vie que j'ai essayé de nettoyer et remettre en liberté sans trop de chance. A mon avis, la solution est d'éliminer les Puatea.

Le 13/09/95, je suis retourné au Motu : de plus en plus de graines collantes et de cadavres d'oiseaux, désolant à voir. Décision d'abattre les Puatea en production après consultation du Ministère de l'Agriculture et de

l'Environnement par le chef du 2ème secteur du SDR et des propriétaires du Motu résidant à Raiatea : 65 arbres adultes ont été recensés. Après accord le 14, 15, 19, 20, 21, 22/09/95, les arbres sont abattus. Le Motu fait environ 1 ha de superficie, les 3/4 de la surface est couverte de cocotiers et de Puatea, de 1 à 2 Puatea au m<sup>2</sup>, pas de danger de disparition de l'espèce. La végétation du Motu en outre est composée de Fara, Hotu, Mikimiki, Nono, Tianina, Aito, Tahinu, Kahaia, un pied de Tou, des Papayers, des "lianes spéciales Motu" et quelques plantes genre herbacées.

27/09/95. En protection du littoral du Motu et en remplacement des Puatea abattus, quelques arbres, 20 Aito, 20 Miro, 20 Tou, 20 Ati, 20 Swietenia, 10 Ramboutiers, 5 Kava, 2 Uru, 1 pied de Ae'ae.

Le 06/11/95 à 17h30, visite au Motu, les plantes poussent bien mais les graines de Puatea germent eux aussi, même les souches des arbres coupés ont déjà repoussé.

A 18h, 10 Otaha et 15 fous tournent dans le ciel au dessus du Motu sans se poser, alors je me suis dit qu'il n'y a plus d'oiseaux qui reviennent. Vers 18h30 le groupe grossit, je fais le tour par la plage, les oiseaux ne se posent nulle part. Vers 19h, le ciel est noir d'oiseaux. A 19h15, ils commencent à se poser aux arbres en poussant des cris de bataille pour avoir une place au perchoir. A 19h30, je refais le tour du Motu, il y a clair de lune, les cocotiers, Hotu, Aito, Fara, Tahinu sont pleins d'oiseaux. J'ai remarqué qu'ils ne se nichent pas au milieu de l'îlot, ni côté grande terre, c'est surtout vers le Nord-Est à Sud-Est.

A 20h15, ils continuaient d'arriver, en ce moment là, j'ai quitté le Motu.

Dans le ciel à 100m d'altitude environ, la dizaine de Otaha continuait de planer, c'était beau à voir ;

sur la plage un chat maigre passe lentement, il devait avoir faim faute de ne plus trouver d'oiseaux piégés.

Emile Brotherson.

**Nota Bene :** Le Motu Atara est situé au Sud-Est de Raiatea, face au marae Taputapuatea. Curieusement il semble que ce motu soit le seul à abriter une colonie d'oiseaux de mer, oiseaux qui ne viennent que pour dormir le soir. Ayant accompagné Emile et Jean-Pierre Malet sur le motu à la tombée de la nuit, ce sont effectivement des milliers d'oiseaux qui, venant de toutes les directions, viennent se poser dans les arbres.

**Question 1 :** Pourquoi les oiseaux viennent sur ce motu là ? Mon hypothèse est que les autres motu sont situés face à des zones habitées et donc éclairées la nuit alors que le Motu Atara est isolé (à plusieurs km de la cote) et plongé dans l'obscurité totale et silencieuse...

Le Puatea (*Pisonia grandis*) est une espèce indigène, où les fous à pied rouge (*Sula sula*) ont l'habitude de nicher. Thibault (1974:26) a calculé que sur le Motu Oroatera, 70% des fous nichent sur *Pemphis acidula* (Mikimiki), 23% sur *Tournefortia argentea* et 7% sur les Puatea. Cependant, nous n'avons trouvé aucune citation d'un problème d'engluement des oiseaux dans les Puatea.

**Question 2 :** Pourquoi les fous se sont-ils englués ? Phénomène régulier lié à une production saisonnière trop abondante de fruits ? Mon hypothèse est que le nombre de Puatea est devenu trop important. Cette "invasion" serait en relation avec l'abandon de la cocoteria située sur le Motu et une régénération rapide de Puatea.

JYM



## LIVRES ET REVUES

- **World Birdwatch** - VOLUME 18 . NUMBER 4 . 1996 : La revue trimestrielle de BirdLife International.
- **SCO INFOS** N° 9 - Jan 1996 : Bulletin de la Société Calédonienne d'Ornithologie

Jean-Claude Thibault nous à fait parvenir plusieurs articles à la suite de notre appel paru dans « Te Manu » n°12

- D.T. Holyoack & J.-C. Thibault : *Halcyon gambieri gambieri* Oustalet, an extinct Kingfisher from Mangareva, South Pacific Ocean. Bull. B.O.C. 1977: 97 (1).
- D.T. Holyoack & J.-C. Thibault : Notes on the biology and systematics of Polynesian swiflets, *Aerodramus*. Bull. B.O.C. 1978: 98 (2).
- D.T. Holyoack & J.-C. Thibault : Undescribed *Acrocephalus* Warblers from Pacific Ocean. Islands Bull. B.O.C. 1978: 98 (4).
- M.D. Bruce, D.T. Holyoack & J.-C. Thibault : *Rallus tabuensis* Gmelin, 1789 (Aves): Proposed conservation under the plenary powers by suppression of *Rallus nigra* (sic) Miller, 1784. Z.N.(S.)2276. Bull. zool. Nom., vol. 40, pt 4, December 1983.
- M.D. Bruce, D.T. Holyoack & J.-C. Thibault : *Carpophaga aurorae* Peale, 1848 and *Serresius galeatus* Bonaparte, 1885 (Aves): Proposed conservation by the suppression of *ColumbaRr. forsteri* Wagler, 1829. Z.N.(S.)2277. Bull. zool. Nom., vol. 42, pt 1, April 1985.
- B. Salvat, F. Salvat et J.-C. Thibault : Les oiseaux de Nukutepipi (archipel des Tuamotu, Polynésie). Bull. Société des Océanistes.
- J.-C. Thibault : Les conséquences des variations du niveau de la mer sur l'avifaune terrestre des atolls polynésiens. C.R. Acad. Sc. Paris, t. 278 (6 mai 1974).

---

## RENOUVELLEMENT D'ADHESION

Pour ceux qui sont en retard de cotisation utilisez le bulletin ci-joint, pour tous les autres faites adhérer vos parents, vos amis, vos copines, vos maires ou conseillers territoriaux...

### BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION

NOM : .....  
PRENOM : .....  
PROFESSION : .....  
ADRESSE : .....  
TELEPHONE : .....

Je, soussigné, désire adhérer/renouveler ma cotisation à la Société d'Ornithologie de Polynésie.

SIGNATURE :

*Bulletin à retourner à la S.O.P., BP 21 098 Papeete, TAHITI, Polynésie française, accompagné de la cotisation annuelle (chèque ou virement à la Banque SOCREDO compte 87061D)*

Les tarifs sont les mêmes en 1996 (jusqu'à l'Assemblée générale) :

Membre Fondateur : 5000 FCP ; Membre actif : 3000 FCP ; Scolaire : 100 FCP

**La date de l'Assemblée Générale de la Société d'Ornithologie de Polynésie « Manu » a été fixée par le bureau lors de sa réunion du 2 février 1996 au :**

**SAMEDI 11 MAI 1996 à 10H00 au CENTRE DES METIERS D'ART DE MAMA O**

Soyez tous présents pour le renouvellement du conseil d'administration.

# L'OISEAU SUR LA BRANCHE

## MARTIN TRISTE

Merle des Moluques (Tahiti)

Komako farani (Hiva Oa)

Mynah

*Acridotheres tristis* (L.)



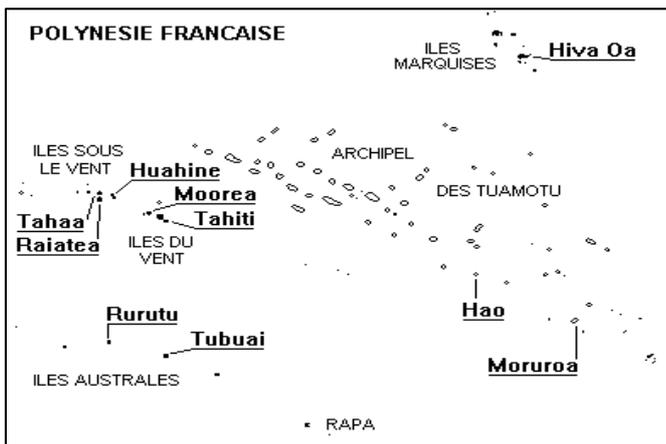
### Aspect et Couleur

Oiseau de taille moyenne.

Plumage brun noir.

Ailes barrées de blanc.

Bec, oeil et pattes jaunes



### Répartition et abondance

Introduit à Tahiti vers 1908. Présent à Moorea

Aux îles sous le vent on le trouve à: Raiatea, Tahaa et Huahine, Scilly, Bellinghausen et Mopelia (absent à Bora Bora et Maupiti).

Aux îles Australes il est présent sur Tubuai et Rurutu .

Aux îles Tuamotu il a été introduit vers 1971 sur les atolls de Hao et Moruroa.

### Habitat

Il habite près des habitations, dans les cocoteraies, les plantations et les lisières des forêts secondaires. Il dépasse rarement 400 à 500 m en altitude.

### Allure en vol

Souvent observé en bandes de plus de 3 à 10 oiseaux. S'il est capable de coloniser rapidement toute une île, un simple bras de mer suffit à arrêter sa progression.

### Chant

Oiseau bruyant au chant parfois sifflé ou composé de cris agressifs ou d'alarme.

### Nourriture

Introduit pour chasser les insectes (guêpes) il se nourrit de fruits charnus, de coprah, de larves d'insectes de parasites du bétail et d'ordures ménagères.

### Reproduction

Mal connue, se reproduit apparemment toute l'année. Pond de 3 à 5 oeufs de couleur bleu-vert jade dans un nid fait d'une accumulation de matériaux divers.